



PORTEURS D'INNOVATION SOCIALE

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DIALOGUES – 14 octobre 2019

S'appuyant sur « les éléments précis et objectifs qui font l'objet d'une méthodologie excluant toute discrimination ou atteinte à la liberté syndicale », la *Cour de Cassation* vient de valider, par un jugement du 9 octobre 2019, le dispositif de valorisation des parcours syndicaux proposé par *Dialogues* et mis en œuvre dans une trentaine de grandes entreprises et de branches.

---

À propos de *Dialogues* :

*L'association Dialogues*, créée en 2003, fédère les acteurs RH et Relations Sociales de grandes entreprises, les syndicalistes des grandes confédérations syndicales et les experts de la question sociale. Lieu de débat, l'association favorise la promotion et l'évolution du dialogue social. En 2019, *Dialogues* compte 103 entreprises adhérentes.

Contact presse : Jean-Dominique Simonpoli, Directeur Général

**Contact presse** : Jean-Dominique Simonpoli, Directeur Général

Tél. : 01 45 72 30 32 – [jean-dominique.simonpoli@dialogues.asso.fr](mailto:jean-dominique.simonpoli@dialogues.asso.fr)